



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-107116>

Département(s) de publication : **63**

Annonce n° **24-107116**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-76754

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Smtc Agglomération Clermontoise

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25630012000035

Ville : CLERMONT FERRAND

Code postal : 63063

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 63

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Opération de traitement d'obsolescence des installations de signalisation ferroviaire de la ligne de tramway A de Clermont-Ferrand

Code CPV principal - Descripteur principal : 45234115

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique. En application de l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique, l'Entité adjudicatrice pourra mener la négociation des offres remises avec l'ensemble des candidats. Les offres inappropriées seront toutefois éliminées et ne pourront être négociées. L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Les modalités pratiques des négociations, si elles ont lieu, seront adressées aux candidats, par voie électronique, dans un délai raisonnable. Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour la prestation éventuelle suivante (PSE): Reprise du principe de commande et d'autorisation des signaux de parcours de la ligne A de Clermont-Ferrand

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 25/09/2024 à 12h00, lire 10/10 /2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/09/2024